Envoyé en préfecture le 07/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 022-212200018-20260903-20260904-DE

1532

MAIRIE
DE

Allineuc
En Côtes d'Armor

22460

CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 03 Septembre 2026

L'an deux mil vingt-six le **Jeudi 03 Septembre à 20H**, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yohann HERVO, Maire de la Commune.

Etaient présents :
Yohann HERVO, Guy BURLOT, Patricia HAMON, Stéphane SOMMIER, Frédéric PAULIAC, Michel LE BOUDEC, Bruno LE MAITRE, Marie-Laure POINEUF, Virginie ALLEE, Nicolas LE CHANU, Katia CARRÉE, Rosemary GOUJON, Alexis GOUYETTE, Maïwenn COTILLARD et Valentine DUBOIS

La présidence est assurée par Monsieur Yohann HERVO, Maire d'Allineuc. Monsieur Frédéric PAULIAC est désigné secrétaire de séance. Monsieur le Maire ayant constaté que le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Délibération 2026 – IX – 04

Objet : Installation électrique les Quatre Chemins : régularisation notariée de la convention avec Enedis

Une installation électrique sur une parcelle communale située route des Quatre Chemins avait fait l'objet, fin 2025, d'une convention de servitudes avec Enedis.
Cette convention n'avait toutefois pas été régularisée de manière notariée.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents avec 15 voix pour et aucune contre,

APPROUVE la convention de servitudes entre la commune et Enedis pour l'implantation d'une installation électrique sur la parcelle ZB 8, propriété communale,

ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, à l'effet de signer l'acte notarié authentifiant ladite convention.

Acte rendu exécutoire par le Maire
compte rendu de la transmission en Préfecture le 07/09/2026
Publication le 07/09/2026
AR Préfecture :

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Yohann HERVO
Le secrétaire de séance, Frédéric PAULIAC

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)